

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
BOBIGNY  
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE  
93000 BOBIGNY

**CLASSEMENT SANS SUITE**

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE ARIS SABATAKAKIS  
17 RUE DE PASSY  
75016 PARIS

Références à rappeler : RO 22/0 [REDACTED] 77 – PV 6 [REDACTED] 0  
AFM 3 [REDACTED] 410

Référence : Monsieur [REDACTED]

Rédacteur : MH

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2  
C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **MONTREUIL(93100), 4, BOULEVARD PAUL VAILLANT-COUTURIER**, en date  
du **05/01/2022 à 21h10**, par procès verbal n° 6 [REDACTED] 0 dressé par **SERVICE PN**, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) : **C [REDACTED]**

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

La Trésorerie Amende de Seine-Saint-Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution de points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur ( le cas échéant).

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation),il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amende de Rosny-sous-bois.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, le 17/01/2025

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
Le Commandant de Police DEVEZE Olivier

